

Extrait de la « Revue de l'ACPR » numéro 33 (juin - juillet 2017) Rubrique études

Au cours de la récente crise financière, certains actifs et passifs du système bancaire parallèle, ou

shadow banking, ont été transférés aux banques traditionnelles, et les actifs ont été vendus à perte. Cet article se fonde sur ces expériences de la crise financière, notamment aux États-Unis, pour développer un modèle théorique permettant d'étudier les interactions entre ces différents intermédiaires et s'intéressant aux raisons de leur coexistence.

Dans ce modèle, la différence entre les banques traditionnelles et le système bancaire parallèle est double. Premièrement, les banques traditionnelles ont accès à un fonds de garantie qui leur permet de se financer sans risque en période de crise. Deuxièmement, les banques traditionnelles doivent respecter une réglementation plus contraignante.

Il ressort du modèle qu'en cas de crise, le système bancaire parallèle liquide ses actifs pour rembourser ses créanciers, alors que les banques traditionnelles achètent ces actifs à bas prix. Cet échange d'actifs est à l'origine d'une forme de complémentarité entre les banques traditionnelles et le système bancaire parallèle : la présence de banques traditionnelles permet au système bancaire parallèle de bénéficier d'un support indirect en temps de crise, tandis que la présence du système bancaire parallèle offre aux banques traditionnelles de bonnes opportunités d'investissement via ces rachats.

Les implications de cette complémentarité sont discutées par la suite. Ainsi, la prise en compte de cet effet peut avoir des conséquences inattendues : des contraintes accrues pesant sur les banques traditionnelles en temps de crise affectent le fonctionnement du secteur parallèle, du fait de la réduction du soutien indirect de la part du secteur traditionnel. Une réglementation plus contraignante du secteur traditionnel ne conduit donc pas nécessairement à un plus grand développement du secteur bancaire parallèle (car il limite la capacité du secteur bancaire traditionnel à porter assistance au système bancaire parallèle), mais il affecte toutefois la capacité totale d'intermédiation du secteur financier.